

## Communiqué de presse

---

Contact: Nathalie Vanderbeken  
Title: Marketing & Communications  
Tel.: + 32 2 600 60 83  
GSM: + 32 479 90 25 71  
Email: [nvanderbeken@deloitte.com](mailto:nvanderbeken@deloitte.com)

---

### **Le tax shift réduit effectivement les coûts de l'employeur belge**

**Étude Européenne sur les Salaires Deloitte – 7<sup>e</sup> édition**

- *L'employeur belge voit les cotisations de sécurité sociale sur les plus bas salaires baisser grâce au tax shift. La Belgique reste cependant un des pays les plus chers lorsqu'il s'agit des hauts et moyens salaires.*
- *Le salaire net du travailleur belge est limité. Mais le coût de la vie et du logement en Belgique restant moins élevés que dans d'autres pays européens, le travailleur belge peut compter sur un revenu net disponible finalement correct.*

**Diegem, le 3 décembre 2016. Deloitte annonce aujourd'hui les résultats de sa septième Étude Européenne sur les Salaires. Cette vaste enquête compare les coûts de l'employeur, le salaire net de l'employé et les revenus nets disponibles dans 19 pays européens. Selon l'étude, les employeurs belges profitent du tax shift instauré en 2015 et voient effectivement le coût salarial baisser. L'absence de limitation des cotisations patronales de sécurité sociale fera toutefois toujours de la Belgique l'un des pays les plus chers pour les employeurs.**

**Sous l'effet du tax shift, l'employeur belge voit les cotisations de sécurité sociale diminuer, en particulier sur les plus bas salaires.**

La septième édition de l'étude révèle que la Belgique est en train de gagner en compétitivité en comparaison avec les autres pays d'Europe. Les cotisations de sécurité sociale vont en effet baisser progressivement jusqu'à un taux de base de 25% en 2019, et des tarifs encore inférieurs pourront s'appliquer aux salaires les plus bas. Grâce au tax shift, la Belgique occupe cette année la 4<sup>e</sup> place au classement des pays les plus chers - tous niveaux de salaire confondus (au lieu de la 2<sup>e</sup> position en 2015). Pour les plus bas salaires, la Belgique se classe même au 7<sup>e</sup> rang (en milieu de classement) des pays les plus chers.

**Un faible revenu net en poche pour le travailleur belge**

Le travailleur belge jouit d'un salaire net inférieur à celui de ses homologues européens. En termes de revenu net, la Belgique est à la traîne dans les classements européens. En cause, un taux marginal élevé (53,5%), à partir d'un revenu très bas (38.080,01 EUR), alors que d'autres pays appliquent également un taux de prélèvement marginal élevé, mais seulement à partir d'un niveau de revenu plus important. En Suède, par exemple, le taux le plus haut n'est exigé qu'à partir d'un revenu de 65.947 EUR. Cela dit, un taux marginal de plus de 50% n'est pas exceptionnel parmi les pays étudiés. C'est le cas des Pays-Bas, de même que de la Suède, du Portugal et du Danemark. L'écart entre la Belgique et le reste de l'Europe se comble donc progressivement en ce qui concerne le taux marginal d'imposition.

Le tax shift devait permettre aux titulaires de bas revenus de conserver une part plus importante de leur salaire brut. L'enquête 2016 montre que c'est effectivement le cas, mais la Belgique ne progresse en réalité que d'une position pour les plus bas salaires (environ 25.000 EUR brut), ce qui représente une avancée encore modeste. À partir d'un salaire brut de 50.000 EUR, l'impact du tax shift est extrêmement limité. Les

travailleurs autrichiens bénéficient eux aussi d'une réduction du taux de prélèvement sur les bas revenus à la suite de leur tax shift.

Au niveau des autres pays couverts par l'étude, l'on remarque également que les travailleurs britanniques et grecs voient leur revenu net reculer sensiblement, les premiers à cause de la chute de la livre sterling dans le sillage du Brexit, les seconds sous l'effet d'une fiscalité alourdie.

### **Avantage fiscal substantiel pour le conjoint qui ne travaille pas**

En Belgique, le contribuable marié dont le conjoint ne perçoit pas de revenus professionnels est moins lourdement taxé que le travailleur isolé, et ce grâce au quotient conjugal. Par rapport aux autres pays européens, c'est la Belgique qui offre le plus gros avantage fiscal dans la tranche des bas revenus. En ce qui concerne les salaires plus élevés, nous restons dans le peloton de tête européen, mais la Suisse, le Luxembourg et la France font encore mieux que nous. De même, la plupart des pays étudiés consentent aussi un avantage fiscal aux travailleurs qui ont des enfants à charge. À cet égard, la Belgique se classe relativement bien. Par contre, la Suède ne fait aucune distinction suivant la situation personnelle, et l'impact des enfants à charge est aussi extrêmement réduit en Grèce. L'an dernier, les Pays-Bas ont également décidé de mettre fin aux avantages fiscaux fondés sur la situation familiale personnelle.

### **Le coût du logement et le coût de la vie restent stables en Europe, sauf au Royaume-Uni**

L'étude de Deloitte calcule le salaire net, puis corrige les résultats en tenant compte du coût du logement, du coût de la vie et des allocations familiales afin de déterminer le revenu net disponible. En termes de revenu disponible, le travailleur belge est généralement moins favorisé que ses voisins luxembourgeois et allemands. La Belgique, cependant, s'en tire un peu mieux que la France et les Pays-Bas. Au niveau européen, le coût de la vie et du logement reste globalement stable. Néanmoins, si l'on compare à l'année dernière, on constate que le Royaume-Uni est devenu nettement moins cher qu'en 2015, une conséquence du Brexit. C'est à Genève que le coût de la vie et du logement est le plus élevé, suivie de Londres. Varsovie est la ville la moins chère, viennent ensuite Prague et Bratislava.

À Bruxelles, le coût du logement et de la vie reste inférieur à celui de la plupart des capitales voisines (notamment Luxembourg, Londres et Paris).

### **La fiscalité belge sur l'épargne dépasse la moyenne européenne**

L'Étude sur les salaires européens se penche aussi sur l'imposition du contribuable une fois que son revenu net arrive sur son compte bancaire.

En ce qui concerne la taxation des revenus du capital (intérêts, dividendes), la Belgique dépasse à présent la moyenne européenne avec son nouveau taux de 27% en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, qui sera même haussé à 30% à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2017. L'Autriche a emprunté la même voie en passant de 25% à 27,5%. « Si l'on compare à d'autres pays européens, où la situation reste remarquablement stable au fil des ans, force est de constater que le système belge de prélèvement fiscal et de sécurité sociale a beaucoup changé d'année en année », explique Patrick Derthoo, Tax Partner chez Deloitte Belgium. « Et ceci ne va pas s'arrêter dans les années à venir, notamment avec les prochaines étapes du tax shift qui doivent encore produire leurs effets ».

À l'exception de la Suisse, tous les pays européens taxent également les plus-values sur le capital, que ce soit à un taux fixe ou progressif. Dans le cadre du tax shift, la Belgique rejoint désormais les autres pays d'Europe qui imposent effectivement les plus-values sur le capital, même si la taxe ne concerne que les bénéficiaires à court terme (réalisés dans les six mois suivant l'acquisition) et sera supprimée à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2017. Enfin, l'impôt sur la fortune reste l'exception en Europe. Suisse, France et Espagne sont les seuls pays qui exigent un impôt sur le patrimoine lorsque celui-ci dépasse un seuil déterminé.

###

### **Deloitte en Belgique**

Deloitte, cabinet d'audit et de conseil de premier plan en Belgique, offre des services à haute valeur ajoutée en matière d'audit, d'expertise comptable, de conseil fiscal et juridique, de financial advisory services et de consultance.

Plus de 3.200 collaborateurs répartis dans 10 bureaux conseillent des entreprises nationales et internationales, des PME ainsi que des institutions publiques et des ASBL. Le chiffre d'affaires pour l'exercice fiscal 2016 s'élève à 432 millions d'euros.



Le cabinet belge fait partie du groupe international Deloitte Touche Tohmatsu Limited, l'un des leaders mondiaux des services professionnels, regroupant plusieurs sociétés membres indépendantes.

Nous concentrons nos efforts sur notre service à la clientèle à travers une stratégie mondiale menée au niveau local dans plus de 150 pays. Fortes d'un capital intellectuel composé de plus de 244.400 personnes dans le monde, nos sociétés membres fournissent des services dans les principaux domaines professionnels couvrant l'audit, la fiscalité, la consultance et le conseil financier. Leurs services, renommés pour leur excellence, ont déjà conquis les décideurs de la plupart des grandes enseignes internationales et nationales, publiques comme privées, et d'organisations prospères en plein essor opérant à l'échelle mondiale. Le groupe Deloitte Touche Tohmatsu Limited a réalisé un chiffre d'affaires de 36,8 milliards de dollars pour l'année fiscale 2016.

Deloitte fait référence à un ou plusieurs cabinets membres de Deloitte Touche Tohmatsu Limited, société de droit anglais (« private company limited by guarantee »), et à son réseau de cabinets membres constitués en entités indépendantes et juridiquement distinctes. Pour en savoir plus sur la structure légale de Deloitte Touche Tohmatsu Limited et de ses cabinets membres, consulter <http://www.deloitte.com/about>.